



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale**

**Inspection Pédagogique Régionale**

Secrétariat  
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par :  
Michel HERRERIA

Tél : 05 16 52 65 73  
05 16 52 64 82

Mél : [michel.herreria@ac-poitiers.fr](mailto:michel.herreria@ac-poitiers.fr)

22, rue Guillaume VII le Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

L'inspecteur d'académie

Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques

Monsieur Michel Herreria

à

Mesdames, messieurs des professeurs d'arts plastiques

s/c Mesdames, messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 1er septembre 2023

**Objet : Lettre de rentrée 2023**

**Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.**

*Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants et que la prise de contact avec les élèves s'est déroulée comme vous l'espérez.*

*Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'approprient à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.*

*Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « [100% de maîtrise des savoirs fondamentaux](#) » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6<sup>ème</sup> comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier. Les évaluations nationales, en 6<sup>ème</sup> et désormais en 4<sup>ème</sup>, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une approche différenciée.*

*Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte durée.*

*Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.*

*La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons.*

*L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.*

*Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR Notre École Faisons La Ensemble sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.*

*Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. [Le complément à la circulaire de rentrée](#) invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le [site académique Génération 2024](#). Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à [generation2024@ac-poitiers.fr](mailto:generation2024@ac-poitiers.fr)*

*Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.*

## **Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.**

En cette rentrée 2023, je souhaite avec Madame Sandrine Rodrigues, chargée de mission auprès de l'inspection, une bonne année scolaire 2023-2024 aux nouveaux entrants dans l'académie, aux stagiaires, aux contractuels et aux titulaires.

Je tiens à féliciter les enseignants qui ont obtenu le concours, en particulier les quatre collègues qui ont eu l'agrégation, le fruit d'un long travail accompagné par de formateurs exceptionnels : Mme Isabelle Claverie, Mme Vanessa Le Bars et Mme Isabelle Perrot Le Morvan, le tout coordonné par M. Julien Celle.

Je remercie aussi Mme Camille Bousset pour le travail accompli comme webmestre durant toutes ces années et merci à M. Axel Renaux d'avoir accepté de prendre le relais.

## **LES ARTS PLASTIQUES DANS LE PARCOURS ET LA REUSSITE DES ELEVES**

En 2022 – 2023 au lycée un maillage territorial académique équilibré :

- 9 Enseignements de spécialité arts plastiques ;
- 12 Enseignements optionnel arts plastiques ;

Nombre d'élèves en 2022- 2023 :

- Enseignement optionnel – seconde : 524 élèves
- Enseignement de spécialité – première : 359 élèves

- Enseignement de spécialité - terminale : 244 élèves
- Enseignement optionnel – première : 179 élèves
- Enseignement optionnel - terminale : 204 élèves

Nombre de candidats à la session du baccalauréat 2023 : 252

Moyennes académiques aux épreuves :

Pratique : 13.7

Écrit : 12.5

## **L'ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES AU CŒUR DU PROJET EMANCIPATEUR DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE**

*« Le temps et le monde et la personne ne se rencontrent qu'une seule fois. »*

DEDANS, Hélène CIXOUS

### **- Une ouverture à l'expression**

Votre enseignement, en inscrivant les arts plastiques dans l'espace commun de l'école, vise à garantir à tous les élèves un accès égal aux dimensions de l'art et de la culture, permettant ainsi une ouverture à l'expression individuelle.

En tant qu'enseignants, vous cherchez dans votre dynamique professionnelle à offrir à vos élèves des expériences du sensible, des connaissances et des savoirs qui enrichissent leur parcours de formation. Les élèves approfondissent la compréhension des images qui les entourent. Cela favorise l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique, en élargissant leur vision du monde et en les amenant à réfléchir sur les divers aspects de la société contemporaine.

La pratique artistique offre de multiples bénéfices éducatifs et sociaux aux élèves. Elle permet de développer leur créativité et leur initiative, de favoriser leur autonomie et leur capacité à mener des projets personnels, tout en stimulant leur imagination et une intelligence émotionnelle et sensible.

### **- Une sensibilisation à la diversité culturelle**

Les arts plastiques contribuent au développement des valeurs morales et de l'esprit critique chez les élèves pour les inciter à penser librement et à agir de manière réfléchie. Ils sont également une passerelle vers la richesse des métissages culturels du monde actuel, notamment dans le numérique. Comme le fait remarquer Nicolas BOURRIAUD dans son ouvrage *EXFORME* : « A l'ère du réseau Internet, de la communication en temps réel et de l'hyper-mobilité globale, il apparaît logique que s'installent de nouveaux modes de perception et de représentation de l'espace-temps, entraînant les artistes à entrelacer l'un et l'autre. »

### **- Un développement de l'esprit critique**

L'expression artistique peut en effet libérer la parole, susciter des questionnements et devenir un outil puissant pour la pensée critique et l'émancipation intellectuelle.

Se questionner pour aborder les défis sociaux et culturels contemporains : Le geste, dans la pratique des arts plastiques, accompagne les sens, leur donne forme, parfois pour faire voir, pour faire dire et écrire ce qui ne peut s'expliquer mais dont nous pouvons parler.

Cette dialectique entre le geste et la parole a été fort bien éclairée par Michel Foucault :

*« Entre le verbe et l'Image, entre ce qui est figuré par le langage et ce qui est dit par la plastique, la belle unité commence à se dénouer ; une seule et même signification ne leur est pas immédiatement commune. Et s'il est vrai que l'image a encore la vocation de dire, de transmettre quelque chose de consubstantiel au langage, il faut bien reconnaître que, déjà, elle ne dit plus la même chose ; et que par ses valeurs plastiques propres la peinture s'enfonce dans une expérience qui s'écartera toujours plus du langage, quelle que puisse être l'identité superficielle du thème. »*

*Histoire de la folie à l'âge classique, Michel FOUCAULT*

### **- Une pratique du questionnement**

Vos différents contextes d'exercice ouvrent à des expériences du sensible, à des savoirs et des connaissances au service du parcours de formation de l'élève. Il nous faut continuer sur le terrain à accompagner les élèves à s'affirmer : en pratiquant les arts plastiques de manière réflexive, en questionnant le fait artistique et en exposant l'œuvre, la démarche, la pratique.

En appui sur les programmes du collège et du lycée, vous contribuez à donner à tous les élèves des références et une culture partagée ainsi que des repères sociétaux avec l'objectif de les accompagner :

- En favorisant les pratiques et les connaissances du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
  - En s'appuyant sur les propositions des élèves pour susciter l'autonomie et la diversité des expressions;
  - En renforçant la place de l'oral et de l'écrit tout au long du parcours de formation de l'élève ;
  - En proposant un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée singulière ;
  - En développant une économie de projets EAC partagée avec les partenaires au service de création pédagogique et artistique pour l'élève.
- **Une ambition pédagogique**

Les situations d'apprentissage que vous proposez invitent l'élève à acquérir progressivement les compétences suivantes :

- Plasticiennes (*maîtriser les moyens plastiques de ses projets et de ses réalisations*) ;
- Théoriques (*développer une analyse critique et argumentée*) ;
- Culturelles (*situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux*)
- Transversales (*acquérir attitudes, méthodologie, esprit critique*).

Les projets d'enseignement au collège et au lycée que vous développez dans un temps long favorisent la reconnaissance de la singularité de chaque parcours de formation et encouragent l'autonomie de l'élève. Ces projets prennent en compte les enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle et mobilisent la pluralité du sensible.

Le nombre d'élèves suivant les enseignements de spécialité et optionnel au lycée et la qualité des résultats au baccalauréat en sont un réel indicateur.

Cette ambition pédagogique est régulièrement adossée à des actions partenariales renforçant la démarche de projet dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Ainsi favorisez-vous l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

- **Un partage d'expérience**

*« Le monde de l'art, contrairement à ce que l'on croit, n'est pas un monde à part. »*

*QUAND L'ŒUVRE A LIEU, L'art exposé et ses récits autorisés, Jean-Marc POINSOT*

Dans de nombreux établissements, les restitutions de travaux d'élèves prennent diverses formes d'accrochage, sur un mur de présentation, dans un lieu équipé référencé comme une « galerie » dans un espace temporaire au sein de l'EPL ou dans la ville.

Ces événements - où les travaux plastiques des élèves réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire sont montrés à d'autres élèves du collège et/ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves- témoignent d'un partage du sensible en acte.

Ce temps communément appelé « exposition » ou plus modestement affichage, rendu possible par des coopérations partenariales, fédère la communauté éducative et les acteurs du territoire autour de productions d'élèves et/ou d'artistes. C'est l'occasion individuellement et collectivement pour les collégiens et les lycéens de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent, développer des compétences de médiation en appui sur la maîtrise des langages et de compétences psycho-sociales.

- **Un art de l'attention**

Au-delà de la valorisation par l'événement d'une expression artistique dans le cadre scolaire, la parole médiatrice des collégiens, des lycéens, portée sur des réalisations plastiques, témoigne d'un enseignement des arts plastiques attentif au projet individuel et collectif de l'élève, contribuant ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

Ainsi chez les élèves se trouvent renforcées la confiance et l'estime de soi. L'expression créative est encouragée, l'ouverture d'esprit se développe pour mieux collaborer et échanger. La conscience de soi se fortifie avec le sens de l'altérité pour une meilleure cohésion de la communauté scolaire au service d'un commun partagé.

## LES PRIORITES POUR 2023-2024

La coopération intra-académique de Poitiers et de Limoges au sein de la région académique Nouvelle Aquitaine est le poumon dynamique de travail entre les différents groupes enseignants - formateurs des académies qui ont finalisé plusieurs ressources en écho avec des préoccupations académiques et nationales : Les TRAAM 2022 - 2023 et [Chronic'othèque](#) N°27.

### En 2023-2024, nous continuerons à approfondir :

Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen ;

Le suivi du parcours de formation et l'orientation des CPES CAAP du lycée Valin à La Rochelle (Coordonnateur Monsieur Ronan Marec) ; du lycée d'Arsonval à Limoges ;

Le suivi du parcours de formation et l'orientation des CHAAP des collèges :

Font-Belle à Segonzac - académie de Poitiers (Coordonnateur Monsieur Sébastien Carpentier AP) Michelle Pallet à Angoulême - académie de Poitiers (Coordonnatrice Madame Alienor Mougeotte-Landre AP)

Marguerite de Valois à Angoulême - académie de Poitiers

Jacques Prévert à Moncoutant- académie de Poitiers (Coordonnatrice Madame Ophélie Ballon AP)

Pierre Desproges à Chalus - académie de Limoges (Coordonnateur Monsieur Chaminade AP)

Calmette à Limoges - académie de Limoges (Coordonnatrices Mesdames Barlogis L et Barbaud-Groll AP)

D'Arsonval à Brive-la-Gaillarde – académie de Limoges (Coordonnatrices Mesdames Corinne Champougny L, Laurence Quenee EM, Marianne Soupart AP) ;

Le développement des classes à horaire aménagé ou à horaire renforcé arts plastiques sur l'académie : Culture, patrimoine et arts plastiques et Multiculturalisme et arts plastiques ;

Le suivi de la Cordée de la réussite avec l'ENSAD ;

Le dépôt du dossier de la Cordée de la réussite avec l'EESI ;

La place du numérique dans l'écriture pédagogique ;

La mutualisation des ressources pédagogiques ;

La continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle ;

Le développement et l'accompagnement des espaces d'exposition.

### De nouveaux chantiers en 2023-2024

Un nouveau TRAAM partagé par le groupe auteur du Web des Académies de Poitiers et de Limoges ;

Continuer à consolider la liaison entre premier et second degré (Référénts : Monsieur Julien Celle, académie de Poitiers ; Monsieur Philippe Brun, académie de Limoges) ;

Un accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements (Référént : Monsieur Ronan Marec) ;

Le site académique (Référént : Monsieur Axel Renaux, Académie de Poitiers) ;

Fortifier les partenariats : FRAC Poitou-Charente, FRAC Artothèque Limoges, ENSAD, EESI, Ecole du Grand Angoulême, Château d'Oiron, abbaye Fontdouce, la Villa Perochon, Rurart, Centre intermondes La Rochelle, Université Bordeaux Montaigne et associations - (Référént : Monsieur Grégoire Bienvenu).

Notre enjeu collectif contribue par l'enseignement des arts plastiques, à conforter la puissance d'évocation de la pratique et de la culture artistique des élèves pour penser le présent.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional Arts Plastiques

## Annexes

### 1. Plan académique de formation – Académies de Poitiers et de Limoges

**Arts Lab: réinventer la salle d'Arts plastiques:** Réinventer la salle d'Arts plastiques pour construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.  
Inter-académies Poitiers et Limoges

**Liaison collège/lycée articulée aux nouveaux programmes LYC, LGT:** Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ; enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves ; rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ; développer la curiosité pour la création artistique et la culture en général ; accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

**Mise en œuvre des programmes LYC, LGT Cycle Terminal :** Diversité des situations d'apprentissage, de la séquence de cours à la situation d'atelier comme à la conduite de projet.en Inter-académies Poitiers et Limoges

#### **Questionner le fait artistique :**

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Lycée : Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique Compétence Cycle 4 : prendre part au débat suscité par le fait artistique  
Inter-académies Poitiers et Limoges - Intervenants, les artistes : Jacques Perconte et Laurent Le Deunff

#### **Formation des enseignants non titulaire en arts plastiques**

Être accompagné dans son évolution professionnelle et valoriser ses compétences : l'entrée dans le métier, les compétences pédagogiques et didactiques, les compétences professionnelles.

Inter-académies Poitiers et Limoges

La préparation agrégation interne en arts plastiques inter-académique Poitiers-Limoges session 2024 est interrompue afin de la réécrire.

### 2 - Sites et documents de référence

Site national arts plastiques : <https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>

Site arts plastiques académiques Poitiers et Limoges:

[https://ww2.ac-poitiers.fr/arts\\_p/](https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/)

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>

Programmes de lycée

<https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique-8645>

<https://eduscol.education.fr/1713/programmes-et-ressources-en-arts-plastiques-voie-gt>

Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2023-2024 et la session 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216111N.htm>

Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves: <http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

Parcours d'éducation artistique et culturelle <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir\\_42213.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf)

Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>